

Auver' Dance Festival

COURPIÈRE - 63

35 km de Clermont-Ferrand - 45 km de Vicky - 8 km de la Sortie des Autoroutes

ESPACE COUZON/COUBERTIN

Du 22 au 25 août 2024



Événement uniquement sur réservation dans la limite des places disponible
Aucun forfait ne sera vendu sur place

FORFAITS	DANSEURS (D)			NON DANSEURS (N)		
	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2024	Tarif après 01/05/2024	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2024	Tarif après 01/05/2024
« FULL PASS » Festival (4 jours)						
<i>Judi</i> : Soirée « Carrefour des régions » Dîner et Bal CD <i>Vendredi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner de Gala et le Concert dansant Country Line Dance avec LILLYWEST <i>Samedi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner et le Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZIK <i>Dimanche</i> : Tous les Workshops, le déjeuner et le Bal CD	D1	160 €	180 €	N1	100 €	135 €
Pass « VENDREDI / SAMEDI » (2 jours)						
<i>Vendredi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner de Gala et le Concert dansant Country Line Dance avec LILLYWEST <i>Samedi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner et le Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZIK	D2	140	160 €	N2	85 €	115 €
Pass « SAMEDI / DIMANCHE » (2 jours)						
<i>Samedi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner et le Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZIK <i>Dimanche</i> : tous les Workshops, le déjeuner et le Bal CD	D3	110 €	130 €	N3	70 €	100 €
Pass « JOURNÉE COMPLÈTE » de 9h à minuit						
<i>Vendredi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner de Gala et le Concert dansant Country Line Dance avec LILLYWEST <i>Samedi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner et le Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZIK	Vendredi D4 ou Samedi D5	90 € ou 80 €	100 € ou 90 €	Vendredi N4 ou Samedi N5	65 € ou 55 €	80 € ou 70 €
Pass « DIMANCHE » de 9h à 16h00						
Tous les Workshops, le déjeuner et le Bal CD	D6	30 €	50 €	N6	20 €	35 €
TARIFS HORS FORFAITS	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2024	Tarif après 01/05/2024	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2024	Tarif après 01/05/2024
<i>Soirée Jeudi à partir de 18h</i> : Soirée « Carrefour des régions » Dîner (chacun amène un salé et un sucré à partager) et Bal CD	D7	7 €	7 €	N7	7 €	7 €
<i>Vendredi après-midi</i> de 14h à 18h - Bal CD Country Line Dance	D8	7 €	7 €	N8	7 €	7 €
<i>Soirée complète Vendredi à partir de 19h</i> : Dîner de Gala et Concert dansant Country Line Dance avec LILLYWEST	D9	30 €	35 €	N9	25 €	30 €
<i>Concert seul Vendredi de 21h à minuit</i> : Concert dansant Country Line Dance avec LILLYWEST	D10	12 €	15 €	N10	12 €	15 €
<i>Samedi après-midi</i> de 14h à 18h - Bal CD Country Line Dance	D11	7 €	7 €	N11	7 €	7 €
<i>Soirée complète Samedi à partir de 18h</i> : Dîner et Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZIK	D12	25 €	30 €	N12	20 €	25 €
<i>Concert seul Samedi de 21h à minuit</i> : Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZIK	D13	12 €	15 €	N13	12 €	15 €
<i>Dimanche après-midi</i> de 13h30 à 16h - Bal CD Country Line Dance	D14	7 €	7 €	N14	7 €	7 €

Tous les repas seront préparés par notre Traiteur « Les Arcades de Barjavelles » à Courpière.
Ils seront servis sous forme de buffet sauf le repas de Gala (vendredi soir), servi à table.

Auver' Dance Festival



Bulletin de réservation individuel 2024

1 bulletin par personne

(Attention pour le bien être des danseurs, le nombre de places est limité)

Date limite d'inscription le 15 août 2024

(dans la limite des places disponibles)

Il se peut que nous débutions avant cette date, si nous jugeons que le nombre de danseurs par salle est atteint.

Afin d'éviter les inscriptions sans suite, seules les réservations avec paiement seront prises en compte

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: |_|_|_|_|_|

Ville: _____

Email: _____

Portable: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date de Naissance (pour les mineurs) : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Je souhaite être à la table de (club / danseurs, etc..) pour les repas de vendredi et Samedi soir : _____

Bulletin complet à renvoyer, accompagné du paiement par chèque bancaire à l'ordre de Courpière Country Club

Je règle en 1 chèque (encaissé à réception du dossier).

Je règle en 2 chèques sans frais (1er chèque à réception du dossier et 2e chèque le 15 mai 2024).

(10€ de réduction par personne pour toute inscription reçue avant le 31/12/2023)

J'ai lu et j'accepte le règlement et conditions d'inscription. Les organisateurs se réservent le droit de modification du programme et des salles en fonctions de contraintes de sécurité, administratives et des chorégraphes.

Fait à _____, le _____, Signature

FORFAITS

FORFAIT DANSEURS (entourez le code de votre (vos) choix)

Code **D1 - D2 - D3 - D4 - D5 - D6**

FORFAIT NON DANSEURS (entourez le code de votre (vos) choix)

Code **N1 - N2 - N3 - N4 - N5 - N6**

TARIFS HORS FORFAITS

Soirée **Jeu**di à partir de 18h : Soirée « Carrefour des régions » Dîner (chacun amène un salé et un sucré à partager) et Bal CD (**D7 - N7**)

Vendredi après-midi de 14h à 18h - Bal CD Country Line Dance (**D8 - N8**)

Soirée **com**plète **Vend**redi à partir de 19h : Dîner de Gala et Concert dansant Country Line Dance avec **LILLY WEST** (**D9 - N9**)

Concert **se**ul **Vend**redi de 21h à minuit : Concert dansant Country Line Dance avec **LILLY WEST** (**D10 - N10**)

Samedi après-midi de 14h à 18h - Bal CD Country Line Dance (**D11 - N11**)

Soirée **com**plète **S**amedi à partir de 19h : Dîner et Concert dansant Country Line Dance avec **MIMUZIK** (**D12 - N12**)

Concert **se**ul **S**amedi de 21h à minuit : Concert dansant Country Line Dance avec **MIMUZIK** (**D13 - N13**)

Dimanche après-midi de 13h30 à 16h : Bal CD Country Line Dance (**D14 - N14**)

Frais postaux pour l'envoi des bracelets (à rajouter)

1,00€

Montant total de ma réservation

NOTA : Ce programme pourra être mis à jour en fonction des contraintes sanitaires et des inscriptions. Merci de votre compréhension
Le Responsable

COURPIERE COUNTRY CLUB

Jean Pierre Franchi

234 Route d'Estandeuil - Terre Rouge 63520 Saint Dier d'Auvergne

Tel. 06 67 27 01 77 - Email : courpierecountry@gmail.com

<http://courpierecountry.jimdo.com>

Auver' Dance Festival



RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CONDITIONS D'INSCRIPTION 2024

Événement uniquement sur réservation

ARTICLE 1 – Lieux et dates de l'événement :

AUVER'DANCE FESTIVAL, organisé par l'association « Courpière Country Club » aura lieu du 22 au 25 août 2024 à l'Espace Couzon/Coubertin, rue Pierre de Coubertin à Courpière (63120).

Toute personne entrant sur le site de l'événement devra avoir précédemment effectué une réservation.

L'ouverture des portes se fera :

- Jeudi 22 août de 18h à minuit
- Vendredi 23 août de 8h30 à minuit
- Samedi 24 août de 8h30 à minuit
- Dimanche 25 août de 8h30 à 17h00

ARTICLE 2 – Modalités :

Toute inscription implique l'acceptation du règlement intérieur et des conditions d'inscription.

Les stages sont ouverts à toute personne pratiquant la Country Line Dance, sans distinction de style.

Courpière Country Club se réserve le droit de modification du déroulement du week-end selon les besoins des chorégraphes

ou en cas de nécessité (administrative, pratique, sécurité ou d'occupation des locaux, etc....)

Dès que le nombre maximum de participants sera atteint, Courpière Country Club se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite.

ARTICLE 3 – Conditions d'inscription :

La réservation s'effectue au moyen du bulletin d'inscription individuel ci-joint ou mis à disposition sur demande auprès de l'Association par mail, courrier ou téléphone.

Le bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné de paiement et doit être envoyé par courrier uniquement à :

Courpière Country Club - Jean Pierre Franchi - 234 Route d'Estandeuil - Terre Rouge 63520 St Dier d'Auvergne

Les réservations sont traitées dans l'ordre d'arrivée, les pré-réservations devront être suivies de l'inscription dans les 15 jours qui suivent. L'inscription sera validée par l'envoi d'un email de confirmation après réception de ce bulletin de réservation complet et accompagné du paiement par chèque bancaire à l'ordre de Courpière Country Club.

Les réservations non accompagnées du paiement ne seront pas considérées comme définitives et l'organisateur se réserve le droit d'annuler celles-ci.

Toute réservation validée par l'organisateur est définitive et non remboursable. (Voir article 12)

ARTICLE 4 : Paiement

Paiement uniquement par chèque bancaire libellé à l'ordre de Courpière Country Club. Le paiement en espèces n'est pas accepté sauf remis en mains propres. Pour les frontaliers qui ne disposent pas de chèques, nous consulter pour le paiement par virement bancaire. Possibilité de paiement en 2 fois sans frais. Joindre les 2 chèques à la réservation. Les chèques seront encaissés : le 1er à réception de l'inscription et le 2e le 15 mai 2024.

ARTICLE 5 : Responsabilités - Assurances :

Courpière Country Club en tant qu'organisateur a souscrit une assurance « Responsabilité Civile » pour les locaux et les personnes, toutefois, la responsabilité de Courpière Country Club ne saurait être engagée en dehors des heures de stage et des soirées dansantes, ni pour les préjudices corporels ou matériels causés ou subis pendant la durée de l'événement. L'association se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels pendant toute la durée de l'événement.

ARTICLE 7 : Présentation, comportement et discipline :

Au vu de toutes circonstances et en tous lieux de l'événement, toutes les personnes inscrites doivent avoir une présentation et un comportement correct en actes et en paroles.

Durant les stages, aucun rassemblement ne sera toléré dans la salle de cours, les discussions devront être faites avant ou après le cours ou à l'extérieur sous peine d'exclusion.

Les locaux doivent rester propres. Les papiers, bouteilles doivent être jetés dans les poubelles réservées à cet effet.

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux utilisés pour l'événement, un coin spécifique « FUMEUR » avec cendrier sera mis à votre disposition sur le site en extérieur.

Les objets tranchants ou dangereux sont formellement interdits, ainsi que l'utilisation des téléphones portables pendant les cours. Les managements au principe de bonne conduite à l'égard des chorégraphes, d'un membre de l'association ou de toute autre personne ne sont pas tolérés.

Toute personne inscrite ne respectant pas cet article fera l'objet d'une exclusion définitive de l'événement.

Les enfants non danseurs ne sont pas admis aux stages car ils risquent de les perturber. Par ailleurs, nous rappelons qu'ils restent sous la responsabilité de leurs parents durant toute la durée de leur présence sur le site et par conséquent ne doivent en aucun cas rester seuls. Leur présence doit rester discrète et ne doit, en aucun cas, gêner le déroulement de l'événement sous peine d'exclusion immédiate.

ARTICLE 8 : Droits Audiovisuels :

Toute personne inscrite accorde la permission irrévocable de publier et diffuser toutes les photographies, images et vidéos prises lors de l'événement.

Il est interdit, sauf autorisation de chaque chorégraphe, de filmer les séances des stages.

ARTICLE 9 : Tenue vestimentaire :

Pas de recommandation concernant la tenue vestimentaire, hors mis une tenue correcte. Par contre, **pour les chaussures**, attention les sols sont différents (plancher, béton ciré, parquet flottant, etc...), merci d'adapter vos chaussures afin d'éviter les accidents.

Pour les stages dans la salle débutant : Parquet flottant donc uniquement chaussures de danse, basket de danses propres ou chaussettes.

ARTICLE 10 : Cours et Chorégraphes :

Le programme détaillé de l'événement est en téléchargement sur notre site internet. Toute modification de celui-ci, fera l'objet d'un affichage dans les lieux de cours, mais n'ouvrira aucun droit de rétractation de la part des inscrits ou de remboursement. Les Chorégraphes ont été réservés plus de 15 mois à l'avance par l'organisation. Nous nous sommes engagés à ce qu'ils soient présents, mais nous ne sommes pas à l'abri d'un cas de force majeure. Nous ne sommes que des êtres humains avec nos forces et nos faiblesses.

L'absence d'un des Chorégraphes :

Absence durant l'événement (cas de force majeure) : Le Chorégraphe n'est pas remplacé, et les workshops non effectués ne sont ni récupérés ni remboursés.

Absence avant le début de l'événement (cas de force majeure) : Le Chorégraphe est remplacé, dans la mesure du possible, par un autre Chorégraphe. Les inscrits ne peuvent ni contester le choix du remplacement ni remettre en cause leur inscription à l'événement du fait de ce choix. Les workshops assurés par ce remplaçant ne pourront pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou d'un quelconque indemnisation.

Les inscrits seront avertis de ces changements par email le plus rapidement possible après constatation du problème.

ARTICLE 11 : Hébergement et Restauration

La réservation des chambres d'hôtes/d'hôtel/gîtes/village vacances reste sous la seule responsabilité des participants. La liste des hébergements partenaires est indiquée sur notre site <https://courpierecountry.jimdo.com>.

La restauration sur le site de l'événement est organisée par Courpière Country Club et le traiteur « les Arcades de Barjavelle » :

- Jeudi soir (vers 19h30) : Auberge Espagnol sur le thème « **le Carrefour des Régions** ». Chaque participant amène une spécialité froide (sucrée et salée) de sa région et on partage tout (**hors boissons**)
- Les midis (vers 12h30) et samedi soir : plateau repas chaud préparé par les Arcades de Barjavelle
- Vendredi - soir (19h30) : Repas de gala préparé par les Arcades de Barjavelle

Tout au long du week-end, une buvette avec gâteaux, sucreries et boissons sera à votre disposition (pas de salé).

ARTICLE 12 : Annulation et remboursement

Toute réservation est ferme et définitive à réception du dossier complet (bulletin + paiement) et non remboursable, toutefois vous avez la possibilité, après accord de l'organisateur par écrit, de vendre votre place à une tierce personne et du coup d'en informer l'organisateur pour vous décharger de votre responsabilité.

Une annulation pure et simple ne pourra donner lieu à un remboursement même partiel.

L'exclusion par l'organisateur pour manquement au règlement ne pourra donner lieu à un remboursement même partiel.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce règlement, de le signer et de nous le renvoyer avec votre inscription (**OBLIGATION**)

Courpière Country Club

Ecrire la mention manuscrite « **Lu et approuvé** » et signer